



CAP SURVEILLANT ET BRIGADIER

FO PÉNITENTIAIRE DÉNONCE !

Le **Syndicat National Pénitentiaire FORCE OUVRIÈRE** vous informe que la CAP de mobilité des Surveillants et Brigadiers débutera le **27 Février 2018 à 9h00**.

En effet, suite à la déclaration liminaire lue en ouverture de séance ce jour par **FO Pénitentiaire**, nous avons exigé d'avoir une réponse claire de la DAP quant aux sanctions, suite au mouvement national, que tente de prendre le directeur de l'administration pénitentiaire notamment envers les collègues de la 191^{ème} promotion de surveillant pendant la CAP de titularisation du 05 Mars 2018.

Le président de séance a donc suspendu la séance en nous informant que la directrice des ressources humaines répondrait aux demandes de **FO Pénitentiaire** en ouverture de CAP demain.

FO Pénitentiaire vous tiendra informé des suites de ce dossier

Le 26 février 2018, FO Pénitentiaire